



## Problème caf, rsa et aide d'un tiers

Par **flokhis**, le **15/12/2009** à **21:43**

Bonjour,

Je vous expose le problème de ma mère qui se retrouve maintenant dans l'embarras le plus total.

La situation est la suivante :

elle touche le RSA (donc 320euros) et une pension de reversion de 160euros. Voulant créer son entreprise (onglerie) elle a été obligé de 'quitter' mon beau-père aux yeux de la lois pour pouvoir avoir droit au RSA et à d'autres aides car à deux, ils n'avaient que le chômage de mon beau-père.

Elle a donc loué une maison dont le loyer s'élève à 530euros sans les charges et vit maintenant seule pour avoir droit à des aides l'aidant à redémarrer une vie professionnelle.

Mais la CAF a fait une visite de contrôle, ce qui aurait dû bien se passer pourtant ces derniers lui demandent le remboursement des aides de la CAF car selon eux ma mère n'aurait pas pu payer le loyer et les charges toute seule. Elle a donc précisé aux controleurs que sa mère l'aidait.

C'est pour cela qu'ils lui demandent le remboursement car selon eux ca devrait etre signalé car une loi est passée en juin, j'ai cherché mais je ne trouve pas de quelle loi il s'agit.

En vous remerciant pour votre aide à venir, et si l'on ne trouve rien, elle risque de se retrouver dehors...Avec le RSA bien sûr lui ont dit les controleurs ! Quel humour...

Donc si on en suit la loi, si ma mère me donne 20 euros pour m'aider à payer mon loyer je

dois déclarer ca à la caf ?

Donc si la caf a raison, ma mère leur doit  $245 * 7$ . Avec son RSA et sa PR comment fait-elle pour vivre ?

Bonne soirée à vous